

20^e ANNÉE

LIÈGE, LE 29 DECEMBRE 1888.

N^o 532

Bureau

Bureau

Rue de l'Université 12

Rue de l'Université 12

10 Centimes le NUMÉRO.

10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



LA BELGIQUE CENTRALE. — LES PROGRÈS DE LA CIVILISATION.

— Monsieur le comte ! L'homme auquel vous avez refusé hier une charité d'un sou a été trouvé cette nuit mort de faim sur le seuil de votre porte !
— Le malheureux ! Mais aussi pourquoi n'allait-il pas se faire esclave là-bas en Afrique. J'aurais envoyé cinq cents francs pour lui à Monseigneur de Lavigerie.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames

A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, LIÈGE.

Des précieuses existences.

Un des esprits supérieurs de la législation, M. de Jonghe d'Ardoye, vient de prononcer à la Chambre, dans la séance du 20 décembre, un discours d'une importance capitale.

Ce discours aura dans le pays un énorme retentissement, non-seulement à cause de la profondeur des idées et de l'élégance de la forme, mais encore parce que l'opinion publique classait généralement l'honorable orateur, qui l'a prononcé, parmi les membres du Parlement dont le mutisme invétéré commençait à prendre un caractère de gravité exceptionnelle.

C'était là, hâtons-nous de le confesser, une appréciation tout à fait erronée. Loin d'être muet, l'honorable M. de Jonghe d'Ardoye a su se révéler au contraire comme un orateur parlementaire de tout premier ordre.

En présence du succès aussi colossal qu'unanime, avec lequel sa magistrale harangue a été accueillie sur les bancs de la Chambre, nous manquerions à tous nos devoirs en nous abstenant de la reproduire ici *in extenso*. Voici donc cet inoubliable discours :

« J'ai demandé à notre honorable président de m'accorder un instant la parole afin de soumettre à la Chambre une motion qui, généralement est accueillie avec faveur sur tous les bancs. Je veux parler des vacances de Noël et du nouvel an. »

« J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de s'ajourner, à partir de la fin de la discussion du projet de loi sur l'emploi de la langue flamande en matière répressive, jusqu'au 15 janvier. »

Et les annales parlementaires ajoutent :

« La proposition de M. de Jonghe d'Ardoye est mise aux voix par assis et levé et adoptée. »

Nous regrettons de ne pouvoir nous livrer ici à une analyse détaillée de cet immortel chef-d'œuvre d'éloquence parlementaire. Les quatre pages de notre journal ne nous suffiraient certainement pas, s'il nous fallait faire ressortir les innombrables beautés de premier ordre que renferment les deux phrases du superbe discours de M. de Jonghe d'Ardoye.

Force nous est donc de renoncer à cet intéressant travail.

Nous tenons cependant à proclamer combien il doit être consolant pour le pays de voir qu'il y a au Parlement des gens doués d'un esprit pratique supérieur, qui savent, le cas échéant, tempérer le zèle trop accentué de leurs collègues et qui ne craignent pas de proposer des mesures salutaires pour les empêcher de succomber à la tâche.

La chose est positive; si on les laissait faire, nos infatigables députés consacreraient aux affaires du pays tous leurs

jours et même toutes leurs nuits, au risque d'en mourir.

Jamais un jour de vacances; jamais une heure de repos! Toujours être en permanence sur la brèche parlementaire!

Bref, tués par le travail, ils ne sortiraient de leur cher palais de la Nation qu'à l'état de cadavres.

Heureusement que les de Jonghe d'Ardoye sont là pour les rappeler au sentiment de la conservation et pour les empêcher de s'immoler sur l'autel de la patrie.

Signalons pour finir un détail consolant qui ne pourra manquer de réjouir tous ceux qui ont à cœur le bien-être de nos sublimes législateurs.

Bien que n'ayant tenu que douze séances en décembre courant et ne devant en tenir que neuf pendant le mois de janvier prochain, nos honorables n'en palperont moins, dans son intégrité, l'adorable indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de « notre admirable constitution. »

Ainsi le veut la tradition.

Noble et généreuse Belgique, sois bénie. Toi au moins, tu n'hésites pas à te saigner ferme en faveur de ceux qui se sacrifient pour toi. Merci.

A. RIGOBERT.

Notre réception officielle.

AVIS IMPORTANT.

A l'occasion de la fête de la Circoncision, la rédaction du *Rasoir* au grand complet, recevra le Mardi 1^{er} janvier, à 3 heures précises du matin, les autorités royales, impériales, vétérinaires, chimiques, épiscopales, Somzéennes, astronomiques, hermaphrodites, escrociastiques, législatives, soulographiques, judiciaires, agricoles, militaires, charivariques, incendiaires, métallurgiques, sépulchrales, kakafoniques, financières, maritimes, téléphoniques, vinicoles, notariales, médicales, artistiques, musicales, littéraires, etc., etc., des deux sexes, qui éprouveraient le besoin de lui présenter la nouvelle assurance de leur considération la plus distinguée, avec promesse formelle de renouvellement d'abonnement (5 francs par an, le numéro dix centimes).

Pour éviter l'interruption de la circulation dans les principales rues de la ville, la réception aura lieu au milieu de la campagne de Rocour, à un demi-kilomètre de la tombe de Ste-Walburge.

Le service d'ordre sera fait par les 1^{re} et 2^e légions de la garde-civique, renforcées pour la circonstance par les gardes-champêtres d'Alleur, de Rocour et de Vottem.

La plus franche cordialité etc., etc., ne cessera de régner parmi tous ceux

qui assisteront à cette émouvante cérémonie.

Détail important, on pourra amener des rafraîchissements avec soi.

Il y aura des civières fort confortables pour reconduire déceimment à domicile ceux ou celles dont l'épanchement prendrait un caractère de titubation inquiétant.

Qu'on se le dise.

RACAGNAC.

Accidents, Méfaits et Sinistres

Il n'est bruit en notre ville que de l'épouvantable catastrophe qui vient de frapper la famille de M. Emile Dupont, l'un de nos députés les plus sympathiques.

Cet honorable législateur, dont le calme, la réserve, la placidité parlementaires avaient toujours fait jusqu'ici l'admiration de tous les connaisseurs, a pris subitement trois fois la parole à la Chambre, lors de la discussion du flammant projet de loi de M. Cooremans.

On se perd en conjectures sur les motifs qui ont pu pousser notre estimable représentant honoraire à se livrer, à trois reprises différentes, à ces actes de désespoir.

Quoi qu'il en soit, les médecins de la famille, appelés en consultation, ont déclaré le cas très-grave. Toutefois un mieux sensible s'est déclaré dès les premiers jours des vacances de Noël.

On commence même à espérer sérieusement que le mutisme parlementaire de notre placide représentant finira par reprendre victorieusement le dessus et il y a tout lieu de croire que des accidents aussi déplorables ne se reproduiront plus.

RACAGNAC.

P.S. — Le mieux s'accroît au point que nous avons pu interwiever ce matin M. Emile Dupont. Celui-ci nous a promis formellement qu'il ne le ferait jamais plus.

Allons! tout est bien qui finit bien.

R.

Demi-Deuil

Madame, le grand deuil, hiver de la toilette, Demain sera fini. — Plus de noir absolu, Le long voile fait place à la courte voilette, Le livre des douleurs est déjà presque lu.

Vous revenez au temps joyeux de la palette! Au mérinos sinistre, au cachemire élu, Va succéder la soie ou grise ou violette; Le temps des regrets est à moitié révolu,

Sur votre lèvre — austère encor — se glisse, alerte, Un sourire! — Et l'amour, quelques larmes dans l'œil, N'a plus qu'un mince crêpe à son aile entr'ouverte.

Ainsi dans les jardins, après l'hiver, ce deuil, On voit — avant que Mai fleurisse notre sein, Au bout des rameaux noirs rire une pousse verte!

L. G.

Gradation rationnelle.

On a bien ri l'autre jour à la Chambre.

M. Anspach-Puissant a donné lecture à nos honorables de deux lettres signées du général Pontus et ayant trait au même objet.

Dans la première, adressée au bourgmestre de M..., le ministre déclarait ne pouvoir accorder à un milicien du nom de B... l'autorisation de contracter mariage et il terminait sa lettre en présentant à M. le bourgmestre « l'assurance de sa considération distinguée. »

Dans la seconde, adressée deux mois plus tard à M. le doyen de M..., le digne ministre de la guerre, annonçait que, *eu égard à la recommandation* du dit doyen, il accordait au même milicien B... l'autorisation sollicitée en sa faveur et lui refusée quelques semaines auparavant, à une époque où l'intéressé n'avait encore fait valoir que la recommandation de son mayer.

Dans cette seconde missive, le brave général Pontus s'élevait dans sa finale jusqu'à « l'assurance de sa considération la plus distinguée. »

Ainsi donc « *considération distinguée* » pour un bourgmestre, mais « *considération la plus distinguée* » pour M. le Doyen.

Il y a gradation.

Après cela, sous un gouvernement de bons curés, la chose paraît assez naturelle.

RACAGNAC.

Une histoire de Noël.

Il fait noir. La lune s'est cachée sous d'épais nuages; pas une étoile ne brille au ciel.

Le vent mugit avec fracas. Il secoue furieusement les branches nues des grands arbres qui pleurent dans la nuit et tenues en respect, par son souffle redoutable, les ondes glaciales qui sont dans l'air n'osent pas se déverser sur la terre humide.

C'est un soir lamentable.

Et pourtant partout des détonations d'allégresse retentissent; partout des chants de fête se font entendre; toutes les fenêtres du vieux faubourg resplendent joyeusement.

C'est la nuit de Noël.

**

Cependant dans une maison écartée, mais de luxueuse apparence, un homme jeune encore, soupire mélancoliquement au coin du feu, étendu dans un riche fauteuil. Son teint est pâle; sa respiration est oppressée; son regard trahit la souffrance; cet homme est visiblement malade.

Souvent il s'agite avec impatience et il regarde fièvreusement la pendule bronzée qui fait imperturbablement tic-tac sur la blanche cheminée de marbre.

Par moments même, on pourrait l'entendre murmurer d'une voix brisée : « Ce maudit Joseph ne reviendra donc jamais. Voilà plus de 20 minutes déjà

qu'il est parti et chacune de ces minutes m'a semblée aussi longue qu'un siècle.»

Puis il se remet à fixer le cadran inflexible qui continue impitoyablement sa marche.

**

Tout-à-coup un bruit se fait entendre. Plus de doute; c'est la grande porte qu'on ouvre et qu'on renferme.

Le visage du jeune homme s'éclaircit; un soupir de soulagement sort de sa poitrine oppressée et joignant les deux mains il s'écrie avec transport: « Dieu soit loué! Enfin le voilà! »

Un instant après, un domestique, d'apparence bête mais honnête, apparaît sur le seuil de l'appartement.

Aussitôt le malade se lève, mû comme par un ressort et il se précipite à sa rencontre.

Alors il se passa une chose inouïe.

Le domestique tira de sa poche une petite boîte à étiquette pharmaceutique; le malade la lui arracha des mains, l'ouvrit avec délire, puis, après avoir pris précipitamment une pincée du précieux médicament qu'elle contenait, il s'écria, cette fois d'une voix claire:

« Oh! miracle! Le soulagement a été foudroyant, immédiat. Me voilà complètement retrapé. »

« Je cours me flanquer une cuite au réveillon d'Anastasie. »

En ce moment la pendule sonna lentement douze coups. Il était minuit.

Et l'on entendit le chœur des *Anges* qui chantait dans les airs: « Une boîte de pastilles Geraudel! (1 fr. 50 la boîte.— Port et droit en sus —Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies). *Voilà le seul, le vrai Messie pour ceux qui souffrent.* »

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux et Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

**

Bientôt ces chants célestes cessèrent. Le vent continua à mugir avec fracas, secouant furieusement les branches nues des grands arbres qui pleuraient dans la nuit; la lune resta cachée sous d'épais nuages; pas une étoile ne brilla au ciel et... le réveillon d'Anastasie, auquel pas un invité ne manqua, se prolongea joyeusement jusqu'à l'aurore.

C'était la nuit de Noël.

ZUTALORS.

De çà, de là.

Ous qu'il y a de la gêne. — M. Challemel-Lacour a prononcé l'autre jour au Sénat français un magistral discours dans lequel le brave général Boulanger a été malmené d'une jolie façon.

« Après avoir rompu tragiquement, il y a cent ans, avec une famille dont le renom est sans égal dans l'histoire, s'est écrié M. Challemel dans sa péroraison, la France va tomber sous les pieds du *dernier des hommes.* »

Vous croyez peut-être que le brave général a été anéanti par cette foudroyante apostrophe?

Ah! bien oui, je vous le conseille; Cet homme extraordinaire est au-dessus de tout cela.

En réponse au sanglant réquisitoire de M. Challemel-Lacour, le brave général se présente comme candidat à la prochaine élection du département de la Seine. C'est

sa manière à lui de pratiquer le grand art de prendre des affronts pour des compliments.

Quel génie! quel dentiste!

**

Justice distributive. — « L'arc de triomphe du Palais de l'exposition de la plaine des manœuvres, disent les journaux bruxellois, va être commencé à bref délai. C'est absolument décidé en haut lieu. Il est probable que ce travail sera mis en adjudication au printemps prochain. Le coût de ce grand travail est évalué à trois millions. »

Malpeste! Trois millions pour un travail de luxe à exécuter dans la banlieue de la capitale.

Voilà l'avantage d'élire des députés indépendants!

Et dire que, nous autres Liégeois, nous attendons, depuis tantôt 12 ans, un bâtiment convenable pour remplacer, à notre gare centrale du Palais, l'ignoble baraque provisoire dont pas un de nos sénateurs ne voudrait pour écurie.

Et nos zélés représentants laissent faire sans protester!

**

A tout seigneur tout honneur. — La cour de Cassation de France vient de décider que le curé est seul maître dans son (sic) église.

Soit! Mais alors qu'il soit bien entendu que l'Etat n'a plus à intervenir dans l'entretien des édifices affectés au culte catholique, puisque ce sont les curés qui en sont les seuls maîtres.

Dame! en règle générale, les gens qui sont seuls maîtres d'une propriété doivent être seuls aussi à supporter les frais d'entretien des lieux dont ils sont les uniques seigneurs.

Mais voilà, les curés ne sont pas des gens comme des autres!

Alors que voulez-vous faire?

**

Rire c'est rire. — « Chapeau bas, s'écrie *Légius* dans sa dernière chronique, chapeau bas, s'il vous plaît, messieurs de la Commune et de la Loge, devant les maîtres catholiques, chapeau plus bas encore devant les petits-frères. »

Moi, cela m'a fait tellement d'effet que je ne pourrai certainement m'empêcher d'étouffer dans mes bras le premier petit-frère qui s'offrira à ma vue.

Non mais, vrai là, quand il s'y met pour tout de bon, ce pendar de *Légius* est farceur en diable.

**

De plus fort en plus fort. — On vient de fabriquer à l'arsenal de Woolwich un canon qui envoie son projectile à plus de 20 kilomètres. La vitesse initiale de ce nouveau joujou de guerre est de 701 mètres par seconde.

Vous verrez qu'à la fin, la science et le progrès (!) aidant, les entrepreneurs non-patentés de guerres parviendront à livrer bataille... par correspondance.

**

Attaches trop orthodoxes. — A l'occasion du jubilé sacerdotal du Pape. *Mes seigneurs mes évêques* de Belgique viennent d'adresser à leurs *très chers frères*, une lettre pastorale qui doit être excessivement intéressante... pour les connaisseurs.

Je recueille avec admiration le passage suivant de cette sainte élucubration:

« Attachez-vous par le fond de vos entrailles (*oh! Schoking*) à l'Eglise romaine, à son chef, et soyez disposés à tout faire, à tout souffrir pour leur demeurer indissolublement unis. »

Tout souffrir! l'te crois mon archevêque! Il est certain que, si apostolique que soit une église, cela ne doit pas faire du bien

de tout d'y rester *attaché trop longtemps par le fond de ses entrailles.*

Il me semble même qu'à la longue de semblables attaques pourraient bien amener des attaques de *miserere.*

Mais bah! du moment que nos seigneurs nos Evêques nous conseillent de faire faire à nos entrailles l'office de ficelles, inutile d'y regarder d'aussi près.

**

La paille et la poutre. — Un entrefilet jésuitique de la *Gazette de Liège*:

« *Prosperité italienne.* — Suite de la *politique de M. Crispi.* En 1878 il y a eu *Italie* 18,000 émigrants. — En 1888, il y a eu en *Italie* 163,000 émigrants. *L'éloquence des chiffres.* »

Eh! bien! Et l'émigration belge qu'en faites-vous donc, mon camarade? Vous n'ignorez pas cependant que le nombre de nos nationaux, qui se font inscrire pour émigrer vers la République Argentine, augmente dans de telles proportions que l'on a dû décider de ne plus délivrer de bons de passage qu'aux familles de cultivateurs.

Les suites de la grande et savante politique de M. Bernaert sans doute!

**

Une étrange citoyenne. — Une affiche annonçait pour mardi dernier, à la Populaire, un meeting de femmes. D'après les termes de la dite affiche « *les citoyennes Mineur et Maréchal de Verviers, et... Célestin Demblon* » devaient prendre la parole à ce meeting.

Célestin Demblon! Quel est donc ce mystère?

Est-ce que le citoyen Demblon serait par hasard une... citoyenne?

Après cela, vous savez, sa chevelure est tellement longue!!!

**

Qu'on s'en souviene. — Notre inexplicable député, M. Hanssens, s'est mis en tête de profiter de la discussion du projet de loi relatif au contingent de l'armée pour 1889, pour rompre une petite lance en faveur de la révision de la Constitution.

« Vous reculez devant la révision de la Constitution, s'est-il écrié. Mais beaucoup commencent à se persuader (et les faits leur donnent raison), que la révision seule peut avoir raison d'iniquités comme celles dont je me plains, et que, sans elle, toutes les réformes sociales échoueront pitoyablement. »

C'est parler d'or sans doute.

Mais pourquoi diable, lorsque M. Janson a proposé en 1883 la révision de la Constitution, le même M. Hanssens a-t-il voté carrément contre la *prise en considération* de la proposition du chef de l'extrême-gauche?

Voyez-vous Léopold, il ne faut plus essayer de nous la faire à l'oseille. Nous ne nous laisserons plus prendre.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

La représentation de *L'Africaine*, donnée lundi avec le concours de M. P. Claeys, avait attiré chambree complète.

M. Claeys est resté le superbe et fougueux *Nelusko* des années précédentes. Il chante et joue ce maître-rôle en artiste de premier ordre.

Aussi son succès a-t-il pris par moments les proportions d'un véritable triomphe.

Ajoutons qu'à son entrée en scène le sympathique artiste avait été l'objet d'une chaleureuse ovation qui a dû lui prouver qu'il est resté l'enfant gâté du public liégeois.

M. P. Claeys débute, comme on sait, le 15 janvier prochain, au Grand-Opéra de Paris, où l'appelle un brillant engagement.

Nous croyons quasi inutile de lui souhai-

ter bonne chance. Le talent peu commun dont il a toujours fait preuve en notre ville nous est un sûr garant de ses succès futurs.

Bien qu'ayant à lutter contre le voisinage écrasant de M. Claeys, M^{lle} Duzil a fait bonne figure dans le rôle de *Sélika* qu'elle interprétait cependant pour la première fois.

M. Eyraud, le fort-ténor, accouru de Paris pour chanter *Vasco de Gama*, a prouvé qu'il avait des planches et qu'il a dû avoir autrefois une bonne voix.

Malheureusement son organe paraît aujourd'hui passablement usé; de plus il ne chante pas toujours avec la justesse désirable.

M. Lyssoty s'est montré fort convenable dans le double rôle de *l'inquisiteur* et du *grand prêtre*.

L'Africaine, ayant été remonté à la hâte, le reste de l'interprétation a laissé quelque peu à désirer. X.

Théâtre Royal.

Bureau à 6 h. —o— Rideau à 7 h.

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE 1888.

ROBERT LE DIABLE

Grand-opéra en 5 actes.

M. DORIA remplira le rôle de *Robert*.

LUNDI 31 DÉCEMBRE 1888

Bur. à 6 1/2 h. —o— Rideau à 7 h.

Le Maître de Chapelle

Opéra-comique en 1 acte.

et 1^{re} représentation de :

MIREILLE

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.

MARDI 1^{er} Jour de l'an, (reprise) de

Charles VI

Grand-op. avec le concours de M. DORIA, fort-ténor.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bureau à 6 h. —o— Rideau à 6 1/2 h.

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE 1888

Représentation extraordinaire avec le concours de M^{lle} LUCE, du Théâtre des Bouffes de Paris.

Giroflé-Girofla

Opéra-bouffe en 3 actes.

Irrevocablement dernière représentation de

Mam'zelle Nitouche

Opérette en 4 actes

Ordre: 1^o Mam'zelle Nitouche. 2^o Giroflé-Girofla!

Jeudi 3 Janvier 1889, représentation extraord. au bénéfice de M. R. ANGELIN, premier comique en tous genres.

EN VENTE :

Livre d'adresses DE BRUYNE

Rue de l'Harmonie, 11 bis,

et RUE DU CALVAIRE, 57,

LIÈGE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE

PAPETERIE CENTRALE

J. DAXHELET

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12,

(Ancienne Maison Haas)

Même maison : PASSAGE LEMONNIER, 12 Jusque fin Décembre.

FIN D'ANNÉE

Le quart d'heure de Rabelais



Reflexion mélancolique d'un fournisseur à crédit.
Beaucoup se laissent envoyer des notes, mais bien peu les paient !! Enfin, au petit bonheur.

Voilà ce que c'est de faire des dettes



- « Quel est donc ce monsieur qui te salue ? »
- « Bais-toi, c'est mon tailleur qui croit que je vais lui payer sa note le 2 Janvier. (l'imbécile!) »

Comment on pratique la charité.

« Mon bon Monsieur, une petite charité, s. v. p. Je n'ai plus mangé depuis 2 jours. »
« - Voici ma botte au C... et que cela ne vous arrive plus. »

« - Pour nos malheureux frères d'Afrique, »
« - Daignez donc accepter une humble obole de mille francs. »



België

« Voyons Anatole, si mon mari rentrait ! »
« Vous savez bien qu'il ne peut mal il est en train de faire ses notes de fin d'année. »

Des scélérats qui n'attendent pas la fin de l'année pour faire leurs notes.